



Delémont, le 30.09.2019

Interpellation

Une Avenue de la Gare adaptée au climat du 21^e siècle ?

Entre 2013 et 2014, un projet de réaménagement de l'Avenue de la Gare a été développé par le Département UETP avec l'appui d'un groupement de mandataires et le soutien d'un comité de pilotage composé de représentants des différents milieux concernés par le projet. Le projet final n'a jamais fait l'objet d'une présentation publique et il reste donc inconnu pour les membres de notre autorité. Prévu initialement en 2017, le démarrage des travaux du « projet aggro 1.4a1 Avenue de la Gare Sud + Nord » a été plusieurs fois repoussé pour faire face à d'autres priorités. Selon la planification financière communale du budget 2019, l'essentiel des travaux est actuellement planifié pour 2021 et 2022.

Lors des dernières années, particulièrement depuis 2015, des signes issus du réchauffement climatique se font de plus en plus présents, de plus en plus évidents. Le réchauffement urbain en période estivale fait partie de ces signes et il devient clair que notre ville doit, elle aussi, faire face à ce phénomène. Les épisodes de canicules se succèdent (notamment en juin et juillet 2019 et en août 208) et MétéoSuisse indiquait récemment que les étés 2015, 2017, 2018 et maintenant 2019 se situent tous dans le classement des 5 étés les plus chauds jamais mesurés en Suisse. Les derniers mois nous montrent ce que seront les périodes estivales en ville dans les prochaines décennies.

La planification des espaces publics doit donc aujourd'hui intégrer la lutte contre le réchauffement urbain comme un enjeu prioritaire. On observe depuis peu une attente de la population dans ce sens. Ce n'était pas le cas en 2014 et le projet développé il y a 5 ans pour l'Avenue de la Gare n'intègre probablement pas cette priorité.

Dès lors, partant de cette hypothèse, nous demandons au Conseil communal de répondre aux interrogations suivantes :

- De manière générale, le Conseil communal partage-t-il notre avis que la lutte contre le réchauffement urbain doit être considérée comme un enjeu prioritaire pour l'ensemble des projets de planification des espaces publics en cours et à venir ?
- Le projet de réaménagement de l'Avenue de la Gare intègre-t-il cet enjeu ? Si oui, le Conseil communal peut-il nous présenter succinctement le concept de lutte contre le réchauffement urbain intégré au projet ?
- Dans le cas contraire, le Conseil communal entend-il procéder à une analyse permettant d'évaluer le projet actuel à la lumière des épisodes caniculaires et mettre en évidence d'éventuelles lacunes en la matière ? Cas échéant, le Conseil communal envisage-t-il de d'adapter le projet dans les meilleurs délais pour tenir la planification actuelle ?

Pour le groupe socialiste

Grégoire Monin

Pillet

Grasset *no =* *A. Schuster* *H. P. P.* *M. S. H.*
Z. B. P. *R. B.* *M. B.* *Grasset*
M. S. W. *J. M.* *B. M.* *H. S.*